

diens. Nous serons contraints de renoncer à améliorer certains services que beaucoup réclament. De toute manière, chacun d'entre nous subira l'effet des restrictions.

* * * *

Augmentations de salaires annulées

Le Gouvernement priera le Parlement d'annuler l'augmentation de 7 p. 100 que députés, sénateurs et ministres devaient recevoir le 1er janvier. J'ai confiance que les partis de l'opposition appuieront ce blocage de traitements exemple de modération personnelle.

Le traitement des hauts fonctionnaires sera bloqué durant les 15 prochains mois, ainsi que ceux des juges de la Cour suprême du Canada et des Cours d'appel des provinces, des officiers supérieurs des Forces armées et de la Gendarmerie royale, ceux des hauts fonctionnaires des sociétés de la Couronne comme le Canadien-National, Air Canada et Radio-Canada, et de tous les organismes, commissions et agences du Gouvernement fédéral.

Pour les 15 mois à venir, on n'autorisera aucune augmentation du nombre des années-hommes au niveau des cadres.

Le taux annuel d'expansion de la Fonction publique fédérale sera maintenu à 1.5 p. 100, bien au-dessous de ce qu'il était ces dernières années. Cela signifie que la plupart des ministères réduiront leurs effectifs, parce qu'il faudra augmenter le nombre des employés dans certains secteurs prioritaires comme la lutte anti-inflation et le maintien de l'ordre public.

Ainsi, pour ma part, je réduis de 10 p. 100 mon propre personnel.

Tous les ministères fédéraux ont reçu l'ordre de réduire rigoureusement leurs frais d'administration et de déplacement, ainsi que les sommes destinées à payer des services d'experts-conseils. Le Gouvernement réduira de même ses achats d'ameublement de bureau et d'automobiles.

* * * *

Principaux programmes touchés

A mon vif regret je dois vous annoncer que tous les crédits fédéraux affectés à la *Compagnie des Jeunes Canadiens* seront retirés, ce qui représentera une économie de 6 M\$. *Information Canada* sera démantelée et certains de ses services essentiels, comme ses librairies, seront confiés à différents ministères.

Il en résultera une économie d'au moins 5 M\$.

D'autres programmes fédéraux, que nous désirons conserver, recevront moins d'argent que prévu l'an prochain, et, en certains cas, moins qu'il faudrait pour répondre à une demande croissante du public.

Le budget du Conseil du Trésor, relatif au programme de bilinguisme de la Fonction publique, sera réduit de 20 p. 100, soit 10 M\$ de moins que cette année.

Le budget du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada sera modifié. Les allocations de formation ne seront pas indexées et les conditions d'admissibilité seront changées. Cela veut dire que les dépenses de l'an prochain seront inférieures de 20 M\$.

Le Programme *Initiatives locales* fera l'objet d'importants changements. Le budget de l'hiver prochain sera réduit de 35 M\$ en regard de celui de cet hiver. Je dois cependant faire remarquer que le Gouvernement s'inquiète beaucoup des effets possibles de la compression de ses dépenses sur le chômage partout au pays. Nous surveillerons la situation de près et, au besoin, nous n'hésiterons pas à intervenir pour stimuler l'emploi.

L'accroissement du budget de l'aide à l'étranger sera limité à 10 p. 100 pour un an, soit moins de la moitié du taux annuel d'accroissement des cinq dernières années. Le ministère des Affaires extérieures devra, pour financer tout nouveau poste à l'étranger jugé indispensable, réduire les dépenses des postes existants. Le Gouvernement déposera un projet de loi visant à réduire de 10 M\$ sa contribution à l'assurance-récoltes. Les subventions accordées l'an prochain à l'industrie pour la recherche et le développement seront inférieures d'au moins 9 M\$ à celles de cette année. Les subventions à la recherche dans les domaines de la médecine, des sciences physiques et sociales et des humanités resteront l'an prochain au niveau actuel.

Le ministère de la Défense nationale réduira de 10 p. 100 le personnel de son quartier général. Cette mesure permettra une économie de 5 M\$ en salaires versés à des civils et libérera du personnel militaire pour des tâches essentielles à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Les allocations familiales, habituellement indexées chaque année au coût de la vie, seront bloquées l'an prochain

à leur niveau actuel. Cette décision suspendra l'indexation pour un an et devrait amener une réduction de plus de 200 M\$ des projets de dépenses gouvernementales pour l'an prochain.

Au ministère des Travaux publics, le budget consacré l'an prochain à la construction de nouveaux immeubles gouvernementaux sera inférieur de 30 M\$ à celui de cette année.

* * * *

Je ne peux pas vous promettre une réussite du jour au lendemain. Il faudra du temps pour qu'un programme de restrictions, à l'échelle nationale, combiné avec les mesures fiscales et monétaires qui s'imposent, ainsi qu'avec d'autres mesures appropriées, ait un effet marqué sur le taux d'inflation. Il faudra du temps pour que nous consentions à nous modérer et que nous acceptions de considérer ces restrictions comme normales plutôt que comme un pénible sacrifice. Il faudra du temps pour apprendre à contenir nos aspirations. Mais nous devons persévérer.

C'est une longue lutte qui nous attend. Cette dure vérité doit s'imposer à la conscience de tous les Canadiens. Car le Canada, avec le monde, entre dans une nouvelle ère économique, qui nous ouvre des perspectives à la fois alarmantes et prometteuses.

* * * *

Un musée d'histoire et de traditions à Gaspé

Le ministre des Affaires culturelles du Québec a annoncé que son ministère consacra la somme de \$900,000 à la construction d'un musée d'histoire et de traditions populaires à Gaspé (Québec). Ce montant défraiera le coût de la construction et les honoraires de l'architecte.

Le projet de l'implantation de ce musée remonte à 1962, année de la fondation de la Société historique de la Gaspésie. Celui-ci sera érigé sur un terrain contigu au site historique "Pointe Jacques-Cartier" érigé par le Gouvernement fédéral pour commémorer la découverte du Canada. On y exposera des pièces d'archéologie, des objets religieux et des documents d'histoire, des pièces ethnologiques relatives à la pêche, à la chasse, à la navigation, à l'agriculture, ainsi que des instruments ayant servi à des menuisiers, à des forgerons et à des tonneliers, etc...